

L'an mil neuf cent quatre vingt trois, le VENDREDI 15 AVRIL, à 17 H 00, le CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-DENIS s'est assemblé en TROISIEME SEANCE dans la salle des délibérations, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.121-10 du Code des Communes.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc - BOURHIS Camille - BOYER Eric - FAYET Aristide - CHANE KUNE Maurice - DUPONT Jean-Marie - LEFEVRE Gérard - Mme LEGROS Florelle - Mme FONTAINE Gabrielle - Mme BLARD Moline - MANES Gilbert - BOX Daniel - VICTORIA René Paul - RIVIERE Maxime - AFFEJEE Jack MAHE Jean Denis - NATIVEL Jean-Marc - LAURET Gérard - Mme PAYET André - PAYET Paul - HOARAU Raoul - VITRY Michel - DE LA HOGUE Jean-Marie - MOUTOUSSAMY Nicolas - Mme TURENNE Rose Mai - PATEL Issop - AFFEJET Abdoul-Mack - LAW KOJUN MA THON Roland - HIN TUNC Jean - TANDRYA Fred - CAMROVE Serge - FERRERE François PERSONNE Serge - Mme BRUNIQUEL Paule - Mme OLLIVIER Eliane - Melle DOUYERE Marie Claude - LICHARDY André - ANNETTE Gilbert HOARAU Jacques - RAMASSAMY Albert - Mme VERGES Laurence - NATIVEL Mickaël - FONTAINE Jean Daniel - RAUX Jules - AMELIN Raoul - HOARAU Jean Pierre - GERARD Gilbert - ZITTE Guy Max

Etaient représentés :

M. FONTAINE Frantz	par M. HOARAU Marcel
M. DINDAR Daoud	par M. PAYET Paul
M. KICHENIN Axel	par M. VICTORIA René Paul

NOTA - Le MAIRE certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis, le 21

Avril 1983 et que le nombre de conseillers présents a été de 50/55 en exercice.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur LEGROS Auguste, MAIRE, qui a procédé à l'appel nominal.

La majorité des membres étant présents, conformément à l'article L.121-11 du Code des Communes, le Maire invite le Conseil à délibérer.

Monsieur Marc GERARD a été désigné pour remplir les fonctions de SECRETAIRE qu'il a acceptées.

Le 1er Adjoint  
faisant fonctions  
de Maire,

./...

M. HOARAU

